



# Inscriptions scolaires

**A la Mairie pour le groupe scolaire Guillaume Fichet**

**A la Maison de Services pour l'école Tom Morel**

**1) L'inscription se fait à compter du 1<sup>er</sup> mars, merci d'apporter pour cela les documents suivants :**

- ✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- ✓ un justificatif de domicile.

**2) Ensuite, l'inscription de votre enfant sera enregistrée à l'école par la directrice lors d'un rendez-vous.**

Pour cela, merci de prendre rendez-vous au 04 50 03 51 36 pour le groupe scolaire Guillaume Fichet et au 04 50 03 55 67 pour l'école Tom Morel.

**A cette occasion, merci de présenter :**

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- le certificat d'inscription délivré par la mairie.
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (photocopie carnet de santé).